



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Seul le texte prononcé fait foi

**62<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'AIEA**

**du 17 au 21 septembre 2018**

**Déclaration prononcée par**

**M. Benoît Revaz**

**Secrétaire d'Etat et Directeur de l'Office fédéral de l'énergie**

**Vienne, le 18 septembre 2018**

Madame la Présidente,

La délégation suisse vous adresse ses sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de cette Conférence générale et vous assure de son plein soutien dans l'exercice de votre fonction. Nous remercions également le Directeur général et le Secrétariat pour la grande qualité du travail accompli.

Madame la Présidente,

La Suisse salue les activités actuelles de l'AIEA dans le cadre de la surveillance et de la vérification de l'accord JCPOA. Nous considérons cet accord comme un élément-clé du régime international de non-prolifération. Le dernier rapport du Directeur général confirme que l'Iran se conforme strictement aux engagements multilatéraux du JCPOA. Bien que certaines dispositions de l'accord soient temporaires, la fixation de normes de vérification très élevées, c'est à dire un accord de garanties généralisées et un protocole additionnel, n'est pas limitée dans le temps. Comme nous l'avons déjà mentionné à maintes reprises, la Suisse est préoccupée par les éventuelles conséquences du retrait des Etats-Unis du JCPOA. Nous encourageons les autres Etats parties à continuer de respecter intégralement leurs obligations dans le cadre du JCPOA.

Par ailleurs, la Suisse suit de très près les derniers développements dans la péninsule coréenne. Le dialogue nouvellement instauré entre tous les acteurs vise à une dénucléarisation complète de la péninsule coréenne, ce qui mérite d'être salué. La Suisse considère également qu'une telle entreprise n'est envisageable qu'en utilisant les divers mécanismes multilatéraux à disposition. La Suisse espère donc un rôle actif de l'AIEA et de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires TICEN dans ce contexte.

Madame la Présidente,

La sixième Conférence d'examen de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (Joint Convention) a confirmé que la Suisse remplit ses obligations. Nous estimons que ces

conférences internationales d'examen sont très importantes et nous invitons donc d'autres Etats à adhérer à ce dispositif conventionnel.

La Suisse continue de s'engager pour que les principes de la Déclaration de Vienne sur la sûreté nucléaire, adoptée en 2015 par tous les Etats parties à la Convention sur la sûreté nucléaire, soient mis en œuvre à l'échelle mondiale et pris en compte dans les résolutions et les documents de l'AIEA sur la sûreté nucléaire. Dans ce contexte, il est d'importance primordiale pour la Suisse que l'Agence intègre dans ses normes l'objectif de sûreté décrit dans le deuxième principe de la Déclaration de Vienne. À l'avenir, la Suisse s'engagera également pour l'échange, à l'échelle mondiale, d'informations techniques destinées aux améliorations de la sûreté pouvant être raisonnablement réalisées pour les installations nucléaires existantes.

L'amélioration continue de la sûreté nucléaire est un processus national, mais également international. À l'échelle internationale, il s'agit de promouvoir une culture d'amélioration de la sûreté nucléaire. Sur ce point, l'AIEA doit s'engager davantage, non seulement aux niveaux technique et réglementaire, mais également politique. La Suisse continuera de favoriser la diffusion d'une telle culture.

Madame la Présidente,

La Suisse se félicite des efforts déployés par l'AIEA pour développer la sécurité nucléaire et assumer une fonction de coordination internationale en la matière. A l'avenir, nous nous efforcerons aussi de soutenir l'Agence dans ce domaine important. La Suisse continuera de s'engager pour garantir la sécurité intégrale des matières nucléaires, qu'elles soient de nature civil ou militaire.

En 2021 aura lieu la première Conférence d'examen de la Convention modifiée sur la protection physique des matières nucléaires ratifiée par la Suisse en 2008. Afin de disposer de suffisamment de temps pour les réunions préparatoires, la Suisse appelle l'AIEA à consulter les Etats parties dans les meilleurs délais de manière à commencer les travaux préparatoires au moment opportun.

La Suisse considère les missions IPPAS comme un instrument important. À l'invitation de la Suisse, une mission IPPAS s'est déroulée en mai 2018 en Suisse. L'équipe internationale d'experts y a élaboré de précieuses propositions et recommandations.

Madame la Présidente,

Le concept de l'approche au niveau de l'Etat, le dénommé «State-level Concept», a été introduit il y a quelques années. La Suisse salue l'objectif de ce concept qui vise à augmenter l'efficacité et l'efficience lors des missions de vérification de l'Agence, en adaptant les mesures de vérification aux particularités de chaque pays dans le cadre de certaines limites, et en se focalisant davantage sur les points critiques. Le dernier rapport de l'Agence sur l'approche «State-level» montre qu'il est encore trop tôt pour poser une interprétation pertinente de cette approche ; les objectifs visés n'ont pas encore été atteints. La Suisse continue donc de s'engager pour l'optimisation du système des garanties, afin que les ressources limitées soient prioritairement investies là où elles peuvent déployer les meilleurs effets.

Madame la Présidente,

La rénovation des laboratoires de Seibersdorf dans le cadre du projet ReNuAL revêt une importance considérable pour l'Agence et pour les Etats membres. La science et technologie nucléaires peuvent grandement contribuer au développement durable. Actuellement, l'AIEA construit un accélérateur linéaire (Linac) pour son laboratoire médical de dosimétrie. Afin que l'AIEA puisse soutenir les Etats membres dans le contrôle de qualité de la radiothérapie grâce au Linac, la Suisse a contribué avec d'importants moyens à ce projet. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de l'inauguration de l'accélérateur linéaire lors de la Conférence ministérielle sur la science et la technologie nucléaires en novembre 2018.

Madame la Présidente,

La Suisse a tout intérêt à voir une agence bien dotée, capable d'accomplir tous ses mandats. Pour ce faire, l'AIEA doit disposer de moyens financiers suffisants. Nous nous félicitons que les négociations aient aussi permis d'élaborer une nouvelle méthode d'adaptation des prix. Cela est d'autant plus important que la méthode actuelle ne permet pas une estimation fiable de l'évolution des prix escomptée. Par le passé, cela a toujours provoqué des augmentations significatives durant la deuxième année budgétaire. Nous espérons donc que la nouvelle méthode de calcul pour l'adaptation des prix garantira une meilleure fiabilité et une plus grande prévisibilité.

Madame la Présidente,

La Suisse est préoccupée par les résultats du rapport d'audit du Bureau des services de contrôle interne (Office of Internal Oversight Services, OIOS) concernant l'indépendance de cet organe et l'évaluation du «Programme d'action en faveur de la cancérothérapie» (Program of Action for Cancer Therapy PACT). Ce programme peut apporter une importante contribution aux Objectifs de Développement Durable (Sustainable Development Goals, SDGs) des Nations unies dans le domaine de la santé ; notamment pour le traitement des cancers dans les Etats à faible et moyen revenu. Il est également d'un grand intérêt pour la Suisse que le potentiel de ce programme d'action soit exploité pleinement en collaboration avec les partenaires externes et que les ressources financières soient investies de manière efficace. C'est pourquoi une bonne intégration et acceptation du programme PACT au sein de l'Agence revêtent une grande importance pour que le projet puisse déployer tous ses effets. Nous remercions le groupe d'étude du Directeur général du travail accompli jusqu'à présent pour la nouvelle orientation du programme mentionné et nous attendons avec un grand intérêt la conclusion de ces travaux.

En guise de conclusion, j'aimerais mentionner que par rapport à la mise en œuvre de notre Stratégie énergétique 2050, les activités de recherche nucléaire menées dans nos universités et à l'Institut Paul-Scherer se poursuivent avec le même engouement que ces dernières années ainsi que la participation active de la Suisse aux projets de

recherche internationaux tels que GEN-IV, ITER, etc. Pour la Suisse, il est important de maintenir des compétences spécifiques dans le domaine du nucléaire.

Je vous remercie de votre attention.